

### Motion d'ajournement

Justement en ce qui concerne les régions septentrionales, je m'étonne que le ministre d'État chargé des Forêts (M. Merrihew) n'encourage pas le gouvernement à maintenir le programme en question, ne serait-ce que pour favoriser le chauffage au bois.

Les statistiques révèlent que c'est dans ces régions éloignées très boisées que le programme a été le plus utilisé. Le ministre d'État chargé des Forêts a donc tout intérêt à le maintenir puisque les gens de ces régions boisées et éloignées n'ont qu'à ramasser les rebuts de bois qui traînent dans les chemins de halage s'ils ne peuvent pas obtenir de permis de coupe. Il y a certes assez de bois mort dans nos forêts actuellement pour alimenter les poêles de toutes les maisons qui existent dans ces régions.

Il existe nombre de régions rurales où les usines de pâtes et papiers exploitent les résineux. Mais il n'y a guère d'entreprises qui utilisent le bois dur qu'on laisse mourir dans nos forêts et qui sont autant de risques d'incendie. Le ministre, à ce titre, devrait s'intéresser tout particulièrement à ce projet de loi et il devrait, par conséquent, encourager son collègue à conserver ce programme, ne serait-ce que pour favoriser la conversion des systèmes de chauffage au bois.

Nous parlons aussi d'une modification demandant un report de six mois de l'étude de ce projet de loi. On présente de telles modifications généralement pour deux raisons: parce qu'on est catégoriquement contre une mesure ou parce qu'on voudrait que la Chambre adopte des projets de loi plus pressants. Selon moi, la plupart des députés présents aujourd'hui reconnaîtront que notre pays fait face à des questions beaucoup plus pressantes que l'élimination d'un programme de subventions directes. En fait, à mon avis, beaucoup d'entre eux seraient d'accord pour que l'on renvoie à six mois tous les projets de loi dont la Chambre est saisie, étant donné toutes les mesures qui touchent leurs électeurs et que le gouvernement n'explique pas. Ces mesures touchent pratiquement toutes les formes de transfert à des particuliers et la capacité de ces derniers de profiter des programmes fédéraux.

Nous avons été témoins à la Chambre d'une attaque tous azimuts contre les transferts aux particuliers, quel que soit le programme concerné. C'était une cible toute désignée pour le gouvernement. C'était le seul domaine dans lequel il pouvait effectuer des compressions. Le gouvernement se rendra compte, cependant, qu'il y a fort peu d'argent à économiser dans le domaine des transferts directs aux Canadiens. Me signalez-vous que je n'ai plus de temps à ma disposition, monsieur le Président? Je vais me plier à votre décision.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je regrette d'interrompre le député, car j'ai beaucoup de plaisir à l'écouter, mais il a épuisé son temps de parole.

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

### QUESTIONS À DÉBATTRE

**Le président suppléant (M. Paproski):** En conformité de l'article 45 du Règlement, je dois informer la Chambre des

questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: Le député de Regina-Est (M. de Jong)—Les sociétés de fiducie—L'effondrement de la Pioneer Trust. *b)* On demande une enquête publique; le député d'Algoma (M. Foster)—La Commission canadienne du blé—L'annonce des contingents et des prix. *b)* La loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest—Les paiements anticipés; le député de Calgary-Est (M. Kindy)—Le Programme énergétique national—La taxe sur les recettes pétrolières et gazières—L'état d'avancement des pourparlers avec les provinces.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LA LOI SUR L'ÉCONOMIE DE PÉTROLE ET LE REMPLACEMENT DU MAZOUT LA LOI SUR LE PROGRAMME D'ISOLATION THERMIQUE DES RÉSIDENCES CANADIENNES

#### MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wise (au nom de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Que le projet de loi C-24, tendant à modifier la Loi sur l'économie de pétrole et le remplacement du mazout et la Loi sur le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics, ainsi que de l'amendement de M. Cassidy (p. 3072).

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Monsieur le Président, j'interviens au sujet de la motion tendant à renvoyer à six mois l'étude de ce projet de loi. Je vois le député de York-Est (M. Redway) parmi nos vis-à-vis. J'ignore s'il connaît bien l'histoire de notre chambre. M. Bob McGregor a représenté la circonscription de York-Est pendant 23 ans. Il n'a jamais dit mot à la Chambre, mais il a commis une erreur. Après 23 ans, il s'est levé pour prononcer un discours, ce qui lui a valu d'être rapidement défait lors des élections qui ont suivi. J'ignore ce qu'il adviendra du député de York-Est, mais il accomplit bien son travail. Je voudrais formuler quelques observations au sujet de son intervention.

Je tiens à signaler au député que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'a pas étudié le programme de remplacement du pétrole. Il a, par contre, étudié le programme PITRC, et cette étude a montré que le programme était utile et qu'il s'adressait aux Canadiens à revenus moyen et faible.

Il serait judicieux, selon moi, de la part du gouvernement d'étudier le Programme de remplacement du pétrole avant de l'annuler aveuglément. A mon avis, le député ne prendrait pas une telle mesure et je prétends qu'il existe des raisons valables pour retarder l'adoption de ce projet de loi pendant six mois en ce qui a trait au remplacement du pétrole.